

Maçonnerie

Conférence donnée au " Cercle Crémazie " de Nicolet, le 10 août 1899,
par Wilfrid Camirand, Avocat.

MONSEIGNEUR, (1)

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Nous lisons, quelque part, dans les Ecritures Saintes, qu'un jour, le Divin Maître proposa à ses disciples la parabole suivante : Un homme avait de grands travaux à faire exécuter, il envoya l'un de ses intendants à la recherche de travailleurs. Dès la première heure du jour, il en engagea plusieurs, après être convenu du prix de la journée. A chacune des heures suivantes, il vint de nouvelles recrues se mettre au service du maître et travailler à son champ. Le soir arrivé, le maître donna à chacun le salaire de la journée. Celui de la 11^e heure reçut autant que celui de la 1^{ère} heure. Quelques-uns des travailleurs se récrièrent et dirent : Maître, il n'est pas juste que ceux qui n'ont donné qu'une heure de travail reçoivent le même salaire que ceux qui ont supporté toute la chaleur du jour. Le maître répondit : Eh quoi ! n'avez-vous pas reçu le prix convenu pour votre travail ?

Evidemment, il n'y avait aucune injustice commise, puisque chacun avait reçu le salaire dont il était convenu.

Ma position vis-à-vis " Le Cercle Crémazie " et mon honorable auditoire est exactement celle de l'ouvrier de la 11^e heure.

Aux premières heures du jour, M. le président du Cercle s'adressa à un membre distingué de notre clergé, à l'effet de le faire consentir à préparer une conférence pour ce soir. L'offre fut agréée et le consentement donné ; aussitôt l'aimable abbé se mit à l'œuvre, et tous nous nous réjouissions d'avance de la bonne aubaine que nous allions avoir de savourer une œuvre scientifique mise sous une forme littéraire.

(1) Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet.

Mais, il y a comme cela sur la terre souvent un mais—comme dit le proverbe, si l'homme propose, c'est Dieu qui dispose. Or il est arrivé que le Maître de la vie a tout à fait indisposé notre savant et éloquent conférencier, en lui envoyant une assez grave maladie qui le retient à sa chambre, au grand détriment de l'auditoire et au grand désespoir de votre humble serviteur.

Donc, comme conséquence, à la 11^e heure, M. le président du Cercle, qui ne s'est pas ainsi découragé par cet obstacle, se hâte d'accourir vers moi, puis d'une voix grave et solennelle, comme il convenait en pareille occurrence, me dit à brûle-pourpoint, sur un ton qui n'admettait pas de réplique : Ah ! ça, mon vieux, le conférencier de la 1^{ère} heure étant malade, vous allez le remplacer.

Et moi, imprudent, flatté du compliment, j'ai bénévolement accepté, preuve que l'on peut toujours obtenir ce que l'on veut d'un homme quand on sait le prendre par son côté faible.

À l'instar du Médecin malgré lui., je puis m'écrier : Voilà comment il se fait que je suis devenu conférencier.

Quelles qu'en soient les conséquences, bonnes ou mauvaises—elles vont être désastreuses pour ma réputation de littérateur—eh bien, j'implore votre indulgence et je réclame à grands cris mon salaire d'ouvrier de la 11^e heure.

Et, si, dans le brillant auditoire qui m'écoute, il se trouve quelques cœurs durs et insensibles à mon malheur, qui ne veulent pas se laisser attendrir au point de me pardonner mon étourderie, à ceux-là je dirai : Prenez-vous en à M. le président du " Cercle Crémazie " ; c'est le seul coupable, le seul responsable de tout cet état de choses. Ça lui apprendra, pour une autre fois, à choisir un conférencier de meilleur aloi, et surtout à ne pas attendre à la dernière heure ou à la tombée de la nuit, à ne pas faire appel aux mauvaises passions de l'orgueil et de la vanité à l'effet de se procurer un conférencier d'occasion.

Mais, trêve de plaisanteries. Envisageons la situation telle qu'elle m'est faite et entretenons-nous du sujet qui doit nous occuper. C'est ici la pierre d'achoppement, le point difficile, la partie périlleuse de mon entreprise hasardée. La question qui s'impose de toute nécessité est évidemment celle du sujet et du titre. Un bon conférencier qui veut faire une conférence doit d'abord trouver un titre convenable et approprié à la circonstance ; et c'est précisément cette question de titre qui m'a donné le plus de tintamarre. Une fois le titre trouvé, le reste ordinairement va assez bien. Mais comme, dans le cas présent, il est écrit que le guignon doit me poursuivre jusqu'à la fin, il est

arrivé qu'après avoir trouvé mon titre, le reste n'est pas venu et je suis maintenant aux abois.

Tout de même, je comprends qu'il est trop tard pour reculer, qu'il me faut pousser de l'avant et faire quand même une conférence, dussè-je périr à la peine.

Alors je m'exécute et je pose ce simple mot : Maçonnerie. Ce mot, d'apparence anodine, qui résonne journallement à nos oreilles, que nous retrouvons écrit dans la plupart de nos journaux, dans les livres, les volumes et ouvrages de toutes sortes publiés sur l'état social ou religieux de cette fin de siècle, cache tout un système de principes faux et erronés, impies et subversifs de l'ordre économique de la société actuelle.

Les temps présents sont des temps de lutte à outrance, selon l'immortel Léon XIII. Deux pouvoirs se disputent l'empire du monde et des sociétés. L'un de ces pouvoirs est un pouvoir occulte, agissant avec hypocrisie ; ses armes favorites sont la perfidie et l'impénétrabilité. Son intérêt est de ne pas paraître ce qu'il est, nous affirme l'auguste chef de la catholicité.

Nous sommes en présence de la franc-maçonnerie.

L'autre pouvoir est celui de l'Eglise catholique dont la pierre angulaire est le Christ lui-même, rédempteur de l'humanité.

Le premier, le maçonnisme, représente le mal, le désordre, le chaos, pendant que notre sainte Eglise se dresse en face de son ennemi séculaire et déjoue continuellement ses ruses.

Depuis près de 19 siècles, la barque de Pierre a été constamment ballottée d'âge en âge, de récif en récif, sous le souffle de l'esprit du mal, mais sans jamais sombrer une seule fois.

Vers cette fin de siècle, la libre-pensée se croit arrivée à l'apogée de sa gloire et se figure être sur le point de consommer la ruine du règne du Christ et de son Eglise. Elle se réjouit d'avance du succès définitif qu'elle veut atteindre. Mais dans sa joie folle, dans son entreprise insensée, elle oublie que le Divin Maître a dit à ses disciples :

« Vous serez en haine à tous à cause de mon nom. »

« Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. »

« Tu es Pierre, et, sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle. »

La vérité de ces paroles se démontre comme suit, selon l'abbé Moigno :

1o Haine des Juifs ; persécutions contre le Christ, les apôtres et ses disciples. Jésus mis à mort, Pierre en prison, Paul battu de verges, Etienne lapidé, etc.

2o. Des Juifs, la haine passe au cœur des Romains, qui se montrent cruels et sanguinaires. Les martyrs se chiffrent à 18

millions ; on compte 10 persécutions générales des empereurs. On connaît les cruautés exercées contre les chrétiens par Néron, Trajan, Dioclétien. L'exploit de Maximien faisant décapiter la légion Thébéenne est célèbre dans l'histoire. Pourquoi toutes ces persécutions contre les premiers chrétiens ? Tout simplement parce qu'ils adoraient le vrai Dieu et refusaient de sacrifier aux idoles.

30. Des Romains, la haine passe aux persécuteurs païens, hérétiques, schismatiques, etc, les rois de Perse, des Goths, des Wisigoths, les souverains de Chine, du Japon, du Tonkin, de Siam, de la Grèce, de la Corée, de l'Ethiopie etc., etc, puis les persécutions des musulmans, des empereurs d'Allemagne, des rois d'Angleterre etc. etc.

40. Après les schismes, les hérésies et les persécutions, la haine passe aux philosophes du 18^e siècle. Voltaire, d'Alembert, Diderot, Rousseau, etc., etc, en sont les inspirateurs.

Nous sommes arrivés aux sombres événements de 1789. Alors nous voyons les révolutionnaires français hériter de toute la haine dont ont pu faire preuve leurs devanciers dans la lutte contre l'Eglise durant les âges précédents. Nous voyons aussi apparaître l'hydre de la franc-maçonnerie, avec son programme donnant à ses fidèles cette prescription : " La lère de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les prêtres et contre les rois ; travaillez partout dans cette intention sacro-sainte."

Lisez et relisez l'histoire de la France, les faits et les événements accomplis sous la Restauration, sous la Monarchie de juillet, sous le second Empire, sous la Commune, comme sous la République actuelle, et dites-moi si le cléralisme n'a pas toujours été l'ennemi !

Ce cri de rage : " Le cléralisme, voilà l'ennemi ! " n'a-t-il pas été lancé par Gambetta, l'un des principaux coryphées du maçonisme et fondateur de la République de 1870 ? Cette expression de haine n'est-elle pas un écho lointain de cet horrible blasphème proféré cent ans auparavant par une autre illustration maçonique, l'ignoble Voltaire, qui glapissait : " Il faut écraser l'infâme ! " en parlant de l'auguste et " sublime crucifié ? "

Du reste toute la législation, toute l'organisation politique n'ont-elle pas pour objet, depuis 30 ans, d'abaisser le clergé, de l'éloigner de la direction des affaires, de restreindre sa sphère d'action, de ruiner son influence et d'anéantir son prestige et sa bonne réputation ? Le but du gouvernement républicain n'est-il pas de déchristianiser la France ?

Son œuvre et ses actes en sont la preuve intangible, irréfutable. Ses lois rendant obligatoire le service militaire aux ecclé-

siastiques, décrétant la neutralité de l'enseignement, donnant pouvoir à l'autorité civile de dissoudre les associations religieuses catholiques, de décrocher le crucifix des murs de l'école pour le jeter sur le pavé des rues, sont autant de témoins accusateurs qui établissent d'une façon irréfutable que le but poursuivi est de renverser le règne social du Christ et de son Eglise, pour y substituer le culte de la pure raison, comme, aux jours sanglants et meurtriers de 1793, on avait celui de la déesse Raison.

Cette ligne de conduite est tout à fait conforme au programme de la franc-maçonnerie tracé en 1891, lequel enseigne que, "soit dans les républiques, soit dans les états monarchiques, nous (les maçons) devons faire promulguer des lois annihilant partout l'influence des prêtres de la superstition et de leurs auxiliaires, les moines qui se mêlent au peuple et les nonnes qui entretiennent les âmes dans l'erreur en se couvrant du manteau d'une trompeuse bienfaisance. Il faudra, d'une part, au moyen de la presse dont nous inspirons les écrivains . . . faire ressortir que l'individu a droit au bien-être par des réformes sociales et non par des secours d'une routinière charité, et d'autre part, au moyen des parlements législateurs ou n'importe comment, disperser les congrégations impopulaires, ruiner adroitement celles que les préjugés profanes obligent à ménager encore, en un mot faire disparaître d'abord tout ce qui est moine ou nonne.

"Dans l'ordre intellectuel, spécialement, il faut obtenir des pouvoirs publics la neutralité de l'école, afin que le prêtre ni aucun de ses auxiliaires n'y pénètrent plus désormais; ensuite on arrivera à détourner les parents de la pensée, qu'ils pourraient avoir dans les premiers temps de la neutralisation, de faire donner à leurs enfants l'enseignement catholique romain en dehors de l'école neutralisée."

Est-ce assez diabolique? Mais continuons à citer ce fameux programme.

"De n'importe quelle façon et en toutes circonstances, il faut faire le vide autour du prêtre catholique romain, et il faut encore que ce clergé devenant de plus en plus méprisé, honni, conspué, soit diminué en nombre, sans s'arrêter à aucune considération pour obtenir ce résultat."

"D'autre part, on préconisera hardiment et partout, comme on le ferait pour une doctrine, ce mot d'ordre anti-catholique romain: Pas de prêtre à la naissance! pas de prêtre au mariage! pas de prêtre à la mort! et l'on favorisera la création de toute association de solidaires établi avec ce programme. Enfin on signalera, à grand bruit, comme un scandale, tout fait dont un prêtre adonaïte sera l'auteur et qui sera de nature à discréditer

ter la corporation sacerdotale... Voilà la marche à suivre pour l'ensemble de tous les pays de groupe chrétien."

Voilà la doctrine que la secte maçonnique jette à la face de l'humanité et qu'elle veut ériger en dogme.

Jetons les yeux sur la carte du monde et voyons les désastres qui en sont les conséquences.

Et d'abord, la France, la France, cette terre chérie, dont nous aimons toujours à évoquer le souvenir, parce qu'elle nous rappelle notre origine, la patrie de nos aïeux, le sol qui fit germer les preux, francs et loyaux chevaliers, la France qui fut toujours la première des nations, le centre des lumières et des rayonnements de l'intelligence, le siège des dévouements sublimes, la fidèle gardienne et dépositaire de la foi chrétienne et civilisatrice, la grande âme qui mettait naguère toute sa force à protéger le règne du Christ et qui méritait le nom de fille aînée de l'Eglise. C'est d'elle, c'est en parlant de ses enfants que l'on disait avec admiration : *Gesta Dei per Francos*.

Mais aujourd'hui, cette France, que l'on vit jadis briller au premier degré dans la défense des droits sacrés et immuables de l'Eglise, montrant aux yeux étonnés des autres peuples de l'univers ce que peut faire une nation inspirée par une conscience pure, dirigée par l'enseignement de l'infaillible raison divine, aux temps de Clovis, des saint Louis et des Jeanne d'Arc, cette France, dis-je, est tombée entre les mains de la libre-pensée, entre les mains d'une poignée d'agitateurs et de sectaires qui veulent lui faire renier son baptême, effacer le souvenir de son passé glorieux, espérant vainement que sa foi agonisante finira par sombrer dans le déluge des impiétés dont elle est inondée.

Mais, espoirs vains et illusoire ! Ils se trompent les renégats et les adeptes des sectes qui ont entrepris cette œuvre de renversement, de bouleversement social, anticatholique, antireligieux. Le cœur de la vieille patrie française est encore sain et l'immense majorité du peuple, un instant troublée, se ressaisira bientôt pour demeurer fidèle à la mission dont l'a chargé la divine Providence de porter haut et ferme l'étendard de la foi évangélique, au milieu des peuples défaillants.

Il passe actuellement sur ce beau pays un souffle de désordre, et les révolutionnaires peuvent s'illusionner au point de croire que leur œuvre de destructions morales et religieuses sera finalement couronnée de succès. Mais il n'en sera pas ainsi, car pour me servir d'une expression poétique : Celui qui a circonscrit à la mer des limites " sait aussi des méchants arrêter les complots." Le mal et l'erreur peuvent avoir leurs jours de triomphe, jours

éphémères et regrettables, mais le triomphe final et éternel est réservé à la vérité, au bien, à la vertu.

Non, non, la foi n'est pas morte en France. Parfois, elle semble sommeiller au cœur de ses habitants, et cependant, elle sait enfanter des milliers de soldats du Christ qu'elle lance chaque année aux extrémités de la terre, jusque dans les régions les plus reculées de la barbarie, en Chine, en Cochinchine, en Australie, dans les contrées africaines ou asiatiques, sous tous les climats ; partout, nous rencontrons la trace des missionnaires français jetant les jalons de la civilisation, plantant la croix à l'ombre de laquelle viennent se courber de nombreuses générations pour baiser les pieds sanglants du Rédempteur de l'humanité.

Tel est le travail généreux et patriotique que la plus noble partie des enfants de la France accomplit, pendant que l'autre partie cherche à ridiculiser et à contrecarrer son œuvre en arrachant à ses fils les principes de la foi et de la vertu, pour y substituer la licence effrénée des passions mauvaises et le règne de la raison pure ou du naturalisme.

C'est pourquoi l'un de ses poètes les plus célèbres, dans un moment d'enthousiasme, dans un hymne au Christ, s'écria :

« Ils disent cependant que cet astre se voile ;
Que les clartés du siècle ont vaincu cette étoile ;
Que le monde vieilli n'a plus besoin de toi ;
Que la raison est seule immortelle et divine ;
Que la rouille des temps a rongé ta doctrine,
Et que, de jour en jour, de ton temple en ruine,
Quelque pierre, en tombant, déracine la foi !
Mais pareil à l'éclair qui, tombant sur la terre,
Remonte au firmament sans que rien ne l'altère,
L'homme n'a pu souiller ta loi de vérité !

Et laissez-moi donc encore vous citer cet autre poète qui s'adresse à l'ignoble Voltaire et à ses non moins ignobles disciples, à tous ceux qui font œuvre de déchristianisation, et, avec un accent vibrant d'inspirateur, leur lance cette apostrophe à jamais mémorable :

Mais que vous reste-t-il, à vous les décideurs ?
Pour qui travailliez-vous, démolisseurs stupides,
Quand vous disséquiez le Christ sur son autel ?
Quand vous jetiez au vent la colombe céleste,
Qui tombe en tournoyant dans l'abîme éternel ?

Et le poète répond :

Vous vouliez pétrir l'homme à votre fantaisie,
 Vous vouliez faire un monde. Eh bien, vous l'avez fait.
 Votre monde est superbe et votre homme est parfait.
 Vous avez sagement taillé l'arbre de vie
 Tout est bien balayé sur vos chemins de fer,
 Tout est grand, tout est beau, mais on meurt dans votre air !

On meurt dans votre air. Oui, on meurt dans l'atmosphère empoisonnée par le souffle de l'impiété ; on meurt, écrasé sous le poids des persécutions et de l'intolérance maçonniques ; on meurt sous l'étreinte des faux principes qui ne produisent que la corruption et la dissolution des mœurs et qui nous envahissent de toutes parts.

(A suivre)

LE CATHOLICISME EN CHINE

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire quelques lettres que nous extrayons des *Missions catholiques*, de Lyon, et qui donnent de très intéressants détails sur la situation religieuse dans certaines parties de la Chine et sur la vie qu'y mènent les missionnaires.

Voici d'abord une lettre de Mgr Lalouyer, vicaire apostolique de la Mandchourie septentrionale, vicariat érigé l'an dernier. Nous la faisons précéder d'une note des *Missions* :

Le vicariat apostolique de la Mandchourie septentrionale est le dernier des vicariats apostoliques érigés en Chine par Sa Sainteté Léon XIII. Depuis quelques années, les païens demandent en foule à entrer dans notre sainte religion, un grand nombre ont obtenu la grâce du baptême et ceux qui la sollicitent se comptent par milliers dans les deux provinces de Ghirin et de Tsi-tsi-kar, qui forment maintenant la Mandchourie septentrionale. Le vicaire apostolique de cette mission nouvelle nous adresse de Ghirin les détails suivants sur ses besoins, ses consolations et ses espérances.

J'ai fixé ma résidence à Ghirin. J'arrivai dans cette ville pour la première fois le 24 décembre 1897, quelques jours après mon sacre comme coadjuteur de Mgr Guillon. Nous n'y avions aucun chrétien et nous fûmes obligés de séjourner dans une auberge chinoise. Comme il était impossible d'y célébrer la sainte Messe, mon domestique pria un de ses amis de nous prêter sa maison

pour y passer les fêtes de Noël. Ce fut dans un petit réduit de 10 pieds carrés que le saint Sacrifice fut offert pour la première fois dans cette seconde capitale de la Mandchourie. Après la messe, nous retournâmes dans notre auberge.

C'est seulement huit jours après que nous pûmes louer une maison adossée aux remparts ; elle menaçait ruine, et les jours de pluie, on y était aussi arrosé qu'au dehors ; pendant trois mois je dus habiter ce palais épiscopal.

Je finis par trouver un local moins incommode à l'intérieur de la ville. On convint du prix le jour de saint Joseph ; mais ce ne fut qu'après les fêtes de Pâques que je pus en prendre possession. Ce petit terrain mesure 20 mètres de l'est à l'ouest et 50 du sud au nord : j'y ai quatre chambres ; la plus grande sert de chapelle et peut contenir 30 personnes.

La ville de Ghirin est une des plus belles de Mandchourie. On dirait un des sites pittoresques de la Suisse. Elle est bâtie en amphithéâtre sur les bords du Soungari, qui, en cet endroit, coule de l'ouest à l'est.

Depuis notre établissement dans cette capitale, de nombreux catéchumènes se sont présentés et, cette année, le jour de Pâques, notre chapelle était comble.

Dans la campagne, les conversions se feront encore plus facilement, car les gens sont plus simples et Notre-Seigneur choisit d'abord ceux-là ; dans quelques années, nous aurons plusieurs centaines de fidèles.

Après Dieu, c'est aux associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi que nous devons les résultats obtenus, car sans leur secours que pourrions-nous faire ? c'est la prière qui convertit les âmes et ce sont leurs aumônes qui nous aident à fonder les nouvelles chrétientés et à entretenir les anciennes.

* * *

Vu l'état actuel des esprits en Mandchourie, il suffit que nous nous établissions quelque part pour que les personnes de bonne volonté s'approchent de nous.

Mais qu'elles sont nombreuses les régions où les missionnaires n'ont pu encore pénétrer ! A l'est de Ghirin jusqu'à Ningouta et Houen-tsiouén, on compte 120 lieues. Sur cet espace nous n'avons pas un seul chrétien. Ce pays n'est cependant pas un désert. Parmi mes missionnaires, plusieurs se sont proposés pour fonder un nouveau poste dans cette direction ; mais ayant à peine les ressources suffisantes pour l'entretien des anciens districts, je suis obligé de différer cette permission. Dans cette mission du nord, les chrétiens sont dispersés sur des espaces considérables et l'administration en est difficile. Un seul missionnaire doit prendre soin de plus de 3.000 chrétiens et en même temps mener de pair l'œuvre des catéchumènes, c'est-à-dire voyager à 20 et 30 lieues de sa résidence pour visiter les néophytes, les encourager, les exhorter à apprendre le catéchisme, et pendant son absence les malades peuvent être privés des derniers Sacraments, car les missionnaires voisins sont, eux aussi, très éloignés.

* * *

La province de Ghirin compte seize préfectures ou sous-préfectures qui sont des centres très importants. Actuellement nous n'avons de pied-à-terre que dans six de ces villes. Je dois dire que les protestants ont des prosélytes, des résidences, des hôpitaux dans un bien plus grand nombre ; ils étaient même à Ghirin alors que nous n'y avions pas un seul chrétien.

L'année dernière, en me rendant au Hei-loung-Kiang, j'ai traversé plusieurs de ces villes ; j'y ai prêché partout où j'ai pu et, en voyant l'attention que me prêtaient tant de braves gens, je me disais que si, dans tous ces pays, je pouvais envoyer quelques catéchistes, acheter quelques pieds de terrain, j'aurais, dans deux ou trois ans, des chrétientés qui, Dieu aidant, prospéreraient facilement.

L'émigration continue toujours de l'intérieur de la Chine vers la province du Nord : le gouvernement chinois est obligé de fonder de nouvelles villes et les villages se multiplient encore plus rapidement.

* *

Dans la province du Hei-loung-kiang ou Tsi-tsi-kar, nous n'avons que Païen-son comme vieille chrétienté ; Houlan, Pei-lintze sont de fondation récente. Là aussi le mouvement de conversions s'est propagé, quoique dernièrement le démon y ait suscité la persécution.

La vraie foi n'a pas encore pris possession de Tsi-tsi-kar ; les missionnaires y ont fait autrefois quelques apparitions, mais n'ont pu y séjourner. L'importance de cette capitale n'échappe à personne, elle est la résidence du maréchal gouverneur ; c'est là qu'aboutissent toutes les affaires de la province et l'installation d'un missionnaire y serait nécessaire. Si les mandarins nous causent des difficultés, nous sommes obligés de recourir à Péking. Cette situation est une source de retards qui parfois peuvent nous exposer grandement : en effet, les ordres de la cour arrivent lentement au fond de la Mandchourie et si nous pouvions nous arranger à l'amiable, nous éviterions bien des maux. J'ajoute que le chemin transsibérien passera par cette ville, son importance en sera donc augmentée.

Dans ce cher Hei loung-kiang, les grandes villes n'ont pas non plus entendu la Bonne Nouvelle et personne n'a évangélisé les peuplades sauvages depuis qu'elles ont massacré leur premier apôtre, le Père de la Bœufière, envoyé autrefois chez eux par Mgr Verrolles.

Pour porter l'Évangile jusque dans ces parages, il y a de grandes difficultés : le climat est excessivement pénible, puisque le thermomètre pendant l'hiver marque souvent 30 degrés au-dessous de zéro ; d'un autre côté, les Mandchous sont plus orgueilleux que les Chinois et détestent encore plus, s'il est possible, les étrangers ; mais le froid et la haine du démon doivent-ils arrêter le zèle du missionnaire ? Non, partout où il y a des âmes à sauver, nous espérons que, lorsque l'heure sera venue, Dieu nous donnera le courage nécessaire.

* *

de
sio
nou
fav
en
qu'
Oh
tien

Fra
de M

phy

nair
cath
une
erra
damm
nos
mém

parce
le séj
pièce
passa
à tou
humie
tile de
Aucun
mais
ma cl
Je
le bon

A
vée et
sa mai
avec de
des mi

Qu
tes dar
million
pour ce
truire,
relever
sémina
lent, je
ennemi
pe touj

D'après ces quelques mots, vous pourrez vous faire une idée de la situation de la Mandchourie septentrionale. C'est une mission qui commence, le bien à faire est immense. Les circonstances nous encouragent à aller de l'avant ; dans deux ou trois ans nous favoriseront-elles comme aujourd'hui ? Le cœur des hommes est entre les mains de Dieu ; puisse-t-il en disposer de manière à ce qu'ils nous aident à faire son œuvre au milieu de ce peuple païen. Oh ! si la Russie revenait à l'unité, ce pays serait bientôt chrétien !

Voici maintenant, presque *in-extenso*, une lettre de M. Emile Francès, lazariste, missionnaire au Kiang-Si septentrional, datée de Nan-tchang-fou :

Je viens de faire une tournée de quinze jours chez les néophytes du district de Nan-tchang-fou :

Depuis 1891, année de la terrible persécution, les missionnaires n'osaient plus reparaitre sur ces lieux désolés où chapelles catholiques et maisons de chrétiens avaient été pillées et livrées à une entière destruction. Les néophytes avaient été dispersés. Ils erraient çà et là à l'aventure, sans abri, sans ressources, condamnés pour la plupart à mourir de faim. J'ai vu les ruines de nos chapelles ; il n'en reste que l'emplacement, les fondations même ont été enlevées.

On me conduisit dans une méchante boutique, abandonnée parce que, dit-on, des esprits malfaisants l'habitent et en rendent le séjour nocturne très désagréable. On mit à ma disposition une pièce de six pieds carrés où les cloisons et la toiture laissent passage libre, non seulement au vent et à la pluie, mais encore à tous les animaux de la basse-cour. Je me couchai sur le sol humide et infect. Une planche me servit de lit et d'oreiller ; inutile de rappeler que c'est notre matelas ordinaire en ce pays. Aucun mauvais esprit n'étant venu troubler mon repos, je dormais encore lorsque le jour se montra à travers les crevasses de ma cloison en paille.

Je fis chercher un cénacle un peu plus convenable pour loger le bon Dieu et la Providence vint à mon secours.

A cinq *ly* (2 kil.) de là, un vieillard, ayant appris mon arrivée et mon installation, m'offrit de bon cœur l'hospitalité dans sa maison. Il me présenta sa femme, ses cinq fils et ses cinq bruns avec ses nombreux petits-enfants, dont je pus baptiser dix-sept des mieux préparés.

Qui viendra à mon secours ! J'ai plusieurs milliers de néophytes dans la détresse. Ma paroisse commence à compter plus d'un million d'habitants ; j'ai une grande ville, capitale de province, pour centre d'opérations, des centaines de catéchumènes à instruire, des chrétientés naguère détruites par la persécution à relever, des chapelles à rebâtir, des écoles à établir, un petit séminaire indigène à soutenir et toutes ces charges qui m'incombent, je suis impuissant à y faire face à cause d'un insaisissable ennemi... celui auquel on fait partout la chasse et qui m'échappe toujours, la sapèque.

Parmi mes trop nombreux paroissiens, les idolâtres ont seuls reçu du ciel le privilège d'avoir du superflu. Des magistrats, aussi puissants que de grands monarques, sont nos adversaires le plus à redouter. La persécution qu'ils n'osent plus nous susciter ouvertement, ils la font sourdement.

La dernière lettre est de M. Williate, des Missions Etrangères de Paris, missionnaire au Kouy-tchéou :

Au fond de la vieille Chine, parmi les sauvages montagnes du Kouy-Tchéou, comme un loup dans son repaire, végète un peuple inconnu des races civilisées, maintes fois battu, toujours indompté, car il fut puissant et valeureux autrefois.

Chassé, traqué par l'avidité Chinoise, détruit, mais toujours renaissant, c'est un peuple à part. Longtemps retiré dans ses rochers comme dans une forteresse, fort de son climat insalubre qui lui vaut du reste son indépendance, il fut longtemps inaccessible au missionnaire autant qu'à ses vainqueurs. Depuis vingt années pourtant, la religion a réussi à faire brèche dans ces murs de granit.

Tse-Hen devint le centre de la nouvelle christianisation et une église y fut élevée, petite, pauvre, mais enfin c'était une prise de possession. De là, le vent de la Pentecôte a soufflé jusqu'à Kouy-Houa, à trois journées au nord ; il est allé jusqu'à Lo-Fou-tchéou, et les chrétiens de Tse-Hen et de Tché-Chou, étendant leur influence, l'ont portée jusqu'en plein Kouang-Sy, où actuellement encore se propage le mouvement de conversions. Tout le pays indigène n'est point encore chrétien, mais nous pouvons dire que nous le possédons moralement en entier.

Me voici depuis deux ans dans mon district de Tsé-Hen, prêchant sans cesse afin de propager l'Évangile. J'ai 171 villages d'adorateurs, ce qui porte leur nombre à plus de 7.000. Chaque année je dois visiter mes 171 stations, passant sans cesse de l'une à l'autre, détruisant les superstitions, réglant les différends, reprenant, encourageant, confessant, etc. Vous voyez quel labeur ; il n'y a point place pour le repos.

Que ne puis-je rester une semaine au moins dans chaque village pour enseigner la doctrine à fond ! Ce soir, j'arrive à tel endroit, les chrétiens se rassemblent, je prêche, je prêche encore et une grande partie de la nuit se passe à catéchiser. Le matin de bonne heure, la sainte Messe, puis sermon, visite des familles, des malades, et, dès le déjeuner pris, il faut monter en selle et partir pour voir d'autres chrétiens. Les uns pleurent, d'autres me prient de revenir bientôt, beaucoup me suivent de loin. Hélas ! quand donc un missionnaire viendra-t-il partager la tâche avec moi ? Chaque année, chaque village me voit une fois durant une ou deux nuits, et c'est durant cette nuit que les hommes de bonne volonté doivent de païens devenir fervents chrétiens ! 171 stations, c'en serait trop pour 20 prêtres, et mon district formerait en France plus d'un département.

Mes confrères, eux aussi, sont dans ce cas et nos vœux appellent de France les jeunes séminaristes dont le cœur s'ouvre après l'apostolat, les souffrances, l'abnégation, le martyre. Le martyre,

nous n'y avons point renoncé ; mais ce qu'on est certain de trouver ici, ce sont les fatigues, les souffrances, une vraie vie d'apôtre, et une belle couronne de mérites pour l'éternité. Pour les futurs missionnaires, Dieu les suscitera, j'en suis convaincu.

Ce que je réclame aussi des âmes pieuses si dévouées à toutes les bonnes causes, c'est le secours de leurs prières.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE ET LE SAINT-SIÈGE

Voici les extraits de l'article de Georges Goyau que nous avons promis de publier :

Le 30 août 1898, M. Tcharykoff, ministre résident de l'empereur de toutes les Russies auprès du Saint-Siège apostolique, transmettait au cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Léon XIII, la première circulaire de M. le comte Mouravieff. Elle avait été remise directement, par la chancellerie de Saint-Petersbourg, aux ministres accrédités auprès du czar, afin qu'ils la fissent connaître à leurs gouvernements respectifs. Comme il n'y a point de nonce sur les bords de la Néva, M. Tcharykoff était désigné pour être l'intermédiaire. La lettre personnelle qu'il joignit à la circulaire donnait à cette haute Commission tout son poids et tout son prix. Il affirmait en propres termes, dans cette lettre, la "profonde vénération" du czar pour le Pape, pour la "sagesse" de Léon XIII, pour son "amour de la paix, maintes fois manifesté". Ce n'était pas tout : l'intelligent interprète des volontés impériales, après avoir rendu témoignage au caractère du Pape, esquissait comme un geste d'hommage envers l'institution même de la papauté : il remontait, à travers l'histoire, jusqu'aux pontifes du moyen âge, qu'il appelait "les promoteurs zélés de la paix universelle", et il avait un souvenir pour la Trêve de Dieu. Le czar Nicolas, en chargeant son ministre résident de faire parvenir au Vatican la circulaire du comte Mouravieff, lui avait évidemment donné l'ordre de montrer immédiatement, par son langage, que cette communication dépassait la banale portée d'une courtoisie diplomatique ; et M. Tcharykoff, soutenu d'ailleurs et guidé par ses propres sentiments, avait su comprendre et exécuter le vouloir de son souverain. Ainsi, l'un des plus puissants monarques, chef reconnu d'une vaste Eglise, semblait chercher à travers les siècles passés et dans l'histoire de l'Eglise romaine une ébauche des grandes initiatives que sa généreuse jeunesse l'entraînait à concevoir, et que la force de son empire lui permettait d'oser. On apprécia, au Vatican, le caractère de cette démarche, et l'on en goûta l'accent. M. Tcharykoff, au terme de son message, demandait à Léon XIII, au nom de Nicolas II, d'"appuyer de toute la puissance de son autorité morale la grande œuvre de l'affermissement de la paix".

.....

A la date du 15 septembre, le cardinal Rampolla répondit à M. Tcharykoff : " La noble initiative de Sa Majesté, écrivait-il, correspond à l'un des vœux les plus ardents du Souverain Pontife, " et tout de suite il en donnait une preuve, destinée à être comprise à Saint-Petersbourg, en rappelant l'entretien du Pape avec le prince Lobanoff : certains précédents ne sont-ils pas des présages ? La note se poursuivait, très longue et très-pleine ; et le secrétaire d'Etat, à mesure qu'il pénétrait au fond même de la question, développait la pensée du Pape docteur ; cet écrit diplomatique atteignait l'ampleur et la portée d'un enseignement.

" Le pape retient, écrivait le cardinal, que la paix ne pourra point trouver son assiette si elle ne s'appuie sur le fondement du droit public chrétien, d'où résulte la concorde des princes entre eux et la concorde des peuples avec leurs princes. Pour que cessent les défiances et les motifs réciproques d'offensive et de défensive, qui ont amené les Etats, de nos jours, à développer leurs armements, et pour qu'un esprit de paix, se répandant à travers les peuples de l'univers, les amène à se regarder entre eux comme des frères, il faut que la justice chrétienne ait pleine vigueur dans le monde, que les maximes de l'Evangile rentrent en honneur, et que l'art difficile de gouverner les peuples ait pour facteur principal cette crainte de Dieu qui est le commencement de la sagesse. . . . On a voulu régler les rapports des nations par un droit nouveau, fondé sur l'intérêt utilitaire, sur la prédominance de la force, sur le succès des faits accomplis, sur d'autres théories qui sont la négation des principes éternels et immuables de justice : voilà l'erreur capitale qui a conduit l'Europe à un état désastreux."

On devine quel effet durent produire ces lignes, survenant à Saint-Petersbourg au milieu du flot de réponses politiques qu'envoyaient les divers gouvernements. Il n'y avait là ni atermoiements, ni précautions, ni revendications : c'était l'exposé d'un système et d'une doctrine. On ne parlait point là d'expédients ou de palliatifs, mais d'une réforme du droit public international. On ne cherchait point là des combinaisons ; on ne s'évertuait point à faire le tour de la question : l'on y entraît, et on la tranchait. Pour la première fois depuis fort longtemps, le Saint-Siège avait le droit de se considérer comme interrogé sur la situation de l'Europe ; et le Saint-Siège, à peu près banni des conseils européens depuis la paix de Westphalie, faisait la réponse qu'il eût faite plusieurs siècles avant cette paix. Il mettait même si l'on peut ainsi dire, une sorte de coquetterie grandiose à expliquer qu'en parlant de la sorte il prétendait simplement se répéter.

" Contre un si néfaste système, continuait le cardinal Rampolla, le Saint-Siège n'a pas cessé d'élever la voix pour appeler l'attention des princes et des peuples. Déjà, dans le moyen âge, à la faveur de l'heureuse unité de la chrétienté, la voix des Pontifes Romains trouvait partout un accès facile ; elle réussissait, par la seule force de son autorité, à concilier les princes et les peuples, à éteindre les querelles par des paroles d'arbitrage, à défendre les faibles contre l'injuste oppression des forts, à empêcher la guerre, à sauver la civilisation chrétienne. Aujourd'hui

encore, bien que les conditions du monde soient changées, le Pape ne cesse pas d'employer sa force morale, avec un constant souci, pour faire pénétrer dans les esprits des peuples l'idée chrétienne de justice et d'amour, pour éteindre les luttes de nationalité, pour rappeler les nations aux devoirs réciproques de fraternité, pour inculquer le respect des autorités établies par Dieu pour le bien des peuples et pour opposer au droit de la force la force du droit, conformément aux principes de l'Évangile." Ainsi se déroulait, dans la lettre du cardinal Rampolla, à l'abri d'un raccourci d'histoire, une secrète démonstration d'immutabilité. Des voix s'étaient élevées, depuis trente ans surtout, pour professer que la force prime le droit ; elles avaient une irréfutable hauteur, trait distinctif des parvenus du *struggle for life* ; et il semblait que les peuples dussent courber sous ces doctrines nouvelles non seulement leur autonomie, mais leur raison même. Une haute souveraineté morale, impuissante ou à peu près pour la protection effective des autonomies menacées, pouvait du moins mettre en garde la raison humaine contre la tentation de rendre hommage à la force : le cardinal Rampolla rappelait que tel avait été, dans tous les temps, le rôle de la Papauté. Et l'antique thèse de la "concorde des deux puissances préposées par la Providence au gouvernement du monde", et les mots toujours prestigieux de "Sacerdoce" et d'"Empire", — ces deux mots qui sont pleins d'histoire et tout ensemble imprégnés de rêve, — s'acheminaient à leur tour sous la plume cardinalice : le secrétaire d'Etat déclarait qu'au nom de cet accord entre les deux pouvoirs, le Saint-Siège était "disposé à seconder, avec tout son zèle et toute sa sympathie, la difficile entreprise de S. M. le czar."

"Sacerdoce et Empire", ces virtualités altières, à peine réalisées par l'histoire d'antan, vivent toujours, d'une vie indestructible, dans ces cerveaux qu'a façonnés la théologie scolastique : cette théologie sous ses apparences rigides, enseigne à voir grand ; elle est une étrange émancipatrice de l'imagination. Et le mysticisme slave, de son côté, — chez certains de ces représentants, tout au moins, — est à la fois assez conservateur et assez révolutionnaire pour envisager avec une curiosité complaisante la conception d'un monde dont le Pape et le czar guideraient les destinées : relisez plutôt, pour vous en convaincre, *la Russie et l'Eglise universelle*, de Wladimir Solovief. Il serait intéressant de faire commenter la note du cardinal Rampolla par des exégètes de Saint-Pétersbourg..... Peut-être perdraient-ils pied.

Mais le cardinal secrétaire d'Etat se hâtait d'arriver ensuite aux remarques pratiques de l'homme politique : il augurait que peut-être "des obstacles multiples" entraveraient "la généreuse pensée du czar" et, d'avance, il se consolait en songeant que, quoi qu'il advint, on devait toujours regarder comme un "grand bienfait" et comme "le germe d'un meilleur avenir" ce fait qu'"une voix aussi puissante, intervenant au milieu du bruit des armes, avait fait entendre au monde, courbé sous la prépondérance de la force matérielle, les noms sacro-saints d'équité et de droit". Et le cardinal Rampolla concluait : "Ignorant quelles seront les lignes du programme que S. M. l'empereur entend proposer à la Conférence, et que est le moyen concret

par lequel le Saint-Siège devrait, suivant les désirs du czar, concourir à cette œuvre,—coopération qu'il est prêt à accorder largement,—le Saint-Père, pour l'instant, se borne à donner, en principe, sa pleine adhésion. Confiant dans la droiture et dans la magnanimité des sentiments de Sa Majesté, il sait que, quelles que doivent être les solutions, la justice et le droit, qui ont à notre époque subi tant de blessures, resteront entièrement sauvegardés et intacts."

Telle était, en substance, la note du Vatican. Le Saint-Siège y parlait le langage d'une autorité religieuse et morale : il se tenait dans la sphère des grandes idées, de ces principes souverains que les individus et même les peuples n'osent jamais contester ouvertement, lors même qu'ils les violent. Il se définissait dans le passé, il se définissait dans le présent; les deux définitions se recouvraient; et, pour seconder l'initiative impériale, il n'avait qu'à les réaliser une fois de plus. D'examiner ou de discuter les détails de cette initiative elle-même, il s'en gardait soigneusement; une adhésion de principe lui paraissait tout à la fois plus généreuse et plus discrète. Il ne se précipitait ni ne se refusait. D'un bout à l'autre de ce document, on observait beaucoup de dignité et beaucoup de sérénité. Il va de soi que la question romaine était passée sous silence : Léon XIII, gravement recueilli en face de la communication du czar, songeait à l'humanité sans faire retour sur lui-même.

.....

Quelques mois s'écoulaient, et, le 16 janvier 1899, M. Tcharykoff adressait au Saint-Siège un second message : c'était la circulaire du comte Mouravieff aux représentants diplomatiques accrédités près du czar, datée du 30 décembre 1898, et contenant le programme de la future Conférence. Le Cabinet de Saint-Petersbourg, derechef, faisait une exception en faveur du Pape, en lui transmettant un document uniquement destiné aux puissances représentées auprès du czar.

Le cardinal Rampolla répondait à la date du 10 février. Dès le début de sa réponse, il tenait à relever, avec une insistance digne de remarque, "la louable intention, visible à la simple lecture de la circulaire, d'éliminer dans la mesure du possible les obstacles, nombreux et sérieux (*ne pochi, ne lievi*), qui surgissent en une matière aussi délicate et complexe"; et, souhaitant que la conférence fut "féconde en résultats pratiques", il augurait que "l'achèvement d'une aussi noble entreprise couronnerait d'une auréole de gloire le siècle finissant". Ainsi, à Rome comme à Saint-Petersbourg, on consentait qu'à la faveur de certains silences, certaines pierres d'achoppement, toujours redoutables, fussent préalablement écartées.

Les huit articles du programme élaboré par M. le comte Mouravieff sont encore présents à toutes les mémoires; les sept premiers concernaient des questions d'ordre plutôt technique : non augmentation des effectifs, emploi des explosifs et des torpilleurs, police des guerres maritimes et des guerres continentales; le huitième était ainsi conçu : "Acceptation, en principe, de l'usage des bons offices, de la médiation et de l'arbitrage facultatif, pour des cas qui s'y prêtent, dans le but de prévenir des conflits armés

entre les nations ; entente au sujet de leur mode d'application et établissement d'une pratique uniforme dans leur emploi." Le cardinal secrétaire d'Etat constatait soigneusement la différence entre ce huitième article et les sept premiers. Sur ceux-ci, le Saint-Siège s'abstenait de "porter un jugement" ; planant dans "la sphère des principes régulateurs de la morale et de la civilisation chrétienne", il applaudissait en termes généraux aux propositions du gouvernement impérial, et se félicitait que le czar, en face des formidables progrès de l'art militaire, réclamât, "au nom de l'humanité, les tempéraments opportuns". Quant au huitième article, le cardinal Rampolla le soumettait à une étude approfondie et formulait une opinion précise.

"Il manque, écrivait-il, dans le consortium international des Etats, un système de moyens légaux et moraux propres à déterminer et à faire prévaloir le droit de chacun ; il ne reste, dès lors, qu'à recourir immédiatement à la force ; de là l'émulation des Etats dans le développement de leur puissance militaire... A l'encontre d'un état de chose si funeste, l'institution de la médiation et de l'arbitrage apparaît comme le remède le plus opportun ; elle répond, à tous égards, aux aspirations du Saint-Siège... Peut-être,—et ceci sera mieux mis en relief dans les discussions de la Conférence,—peut-être ne peut-on pas espérer que l'arbitrage, obligatoire par sa nature même, puisse devenir, dans toutes les circonstances, l'objet d'une acceptation et d'un assentiment unanimes. Une institution de médiation, investie d'une autorité revêtue de tout le prestige moral nécessaire, munie des indispensables garanties de compétence et d'impartialité, n'enchaînant point la liberté des parties en litige, serait moins exposée à rencontrer des obstacles." Cette indication, telle quelle, témoignait de l'intérêt spécial avec lequel le Vatican avait envisagé l'article huitième du programme. Le cardinal affirmait, en effet, que le Saint-Siège, "se souvenant de ses traditions, organe de conciliation et de paix entre les peuples, attachait la plus haute importance" à cette question.... "En même temps, continuait-il, le Saint-Siège fait les vœux les plus ardents pour que, dans les conseils des puissances, le principe de la médiation et de l'arbitrage trouve un accueil favorable et soit appliqué le plus largement possible. Il accompagne de ses plus vives sympathies une telle proposition ; il se déclare toujours disposé à coopérer de toute sa bonne volonté, pour qu'elle ait une issue favorable ; car il est convaincu que si un accord international avait effectivement lieu sur ce point, il en résulterait, pour la cause de la civilisation, un des plus heureux succès."

Là s'arrêtait la réponse du Vatican : comme celle du mois de septembre, elle était, tout ensemble, volontairement discrète et sincèrement chaleureuse. A mesure que se définissait le programme de la conférence, à mesure que s'en éclairaient les grandes lignes, le Saint-Siège délimitait, de son côté, les questions à l'occasion desquelles il serait en mesure d'apporter un concours efficace, et s'occupait de discerner à l'avance les discussions dans lesquelles il pourrait, s'il s'y trouvait convié, dire une parole et jouer un rôle utile au bien des peuples....

M. le comte Mouravieff, à la date du 23 février, chargeait M.

Tcharykoff d'exprimer au Vatican ses remerciements pour " la réponse pleine de sympathie du Pape " et pour ses " dispositions profondément et sincèrement favorables envers la grande œuvre de l'apaisement général."

Tandis que se poursuivait, entre le Cabinet de Saint-Petersbourg et le Vatican, cet échange de marques de confiance qui était beaucoup plus que des courtoisies, une partie de la presse italienne commençait d'afficher des inquiétudes très vives. Elle demandait au gouvernement royal, elle demandait même à la Russie, si le czar continuerait, jusqu'au bout, de témoigner au souverain du Vatican des égards spéciaux ; elle interprétait ces égards comme une sorte d'offense envers l'Italie, et s'alarmait à l'avance de la présence éventuelle d'un représentant du Pape à la Conférence, comme si cette présence eût été, pour l'édifice unitaire, le plus grave des périls. Supposer un seul moment que la solidité de cet édifice fût à la merci d'une telle éventualité, c'est ce que jamais on ne se serait permis à Saint-Petersbourg, de crainte de paraître impertinent. Mais il fallait bien se rendre à l'évidence, puisqu'un certain nombre d'organes du Quirinal multipliaient comme à plaisir cette supposition. Et la diplomatie accréditée près du Quirinal, non moins que celle accréditée près le Vatican, observait avec une curiosité stupéfaite ce déchaînement d'anxiétés. " Que ferait le Pape à la Conférence ? " La *Tribuna* et l'*Italia*, spécialement, s'évertuaient à soulever les voiles de ce redoutable avenir. On commençait par la raillerie, et l'on demandait si les gardes suisses et les gendarmes du Vatican seraient impliqués, eux aussi, dans les combinaisons tendant à la réduction des armements, si le Pape s'engagerait à ne point faire construire de torpilleurs, et s'il serait en mesure d'arrêter les foudres du ciel pour appliquer la décision qui proscrierait le lancement de projectiles du haut des aérostats. Mais ces plaisanteries avaient un terme ; on ne tardait point à évoquer le nom de Cavour, et ce souvenir devenait un prétexte d'effroi.

C'est dans un Congrès à Paris, en 1856, que Cavour avait préparé l'unité italienne : il avait obtenu, par des artifices de génie, que l'Italie embryonnaire trouvât sur le tapis vert des diplomates une place et un rang qu'elle n'avait point encore atteints sur la carte de l'Europe ; et les regards décontenancés de M. de Buol, représentant de l'Autriche-Hongrie, avaient assisté, impuissants, aux savantes évolutions de Cavour. Nul doute qu'en 1860 Léon XIII voulut faire comme le grand homme d'état piémontais : son représentant à la Conférence de la Paix susciterait brusquement la question romaine, et, de même qu'une assemblée de diplomates, surprise par un ministre habile, avait commencé de faire l'Italie, de même une autre assemblée de diplomates, surprise par un prêtre, commencerait ou achèverait de la défaire. Il fallait bien prendre garde : la *Tribuna*, suppliante et menaçante, l'exigeait du Quirinal. Et c'est en vain que la *Perseveranza* et le *Popolo romano*, organes plus modérés et tout ensemble plus fiers, soustraits apparemment, l'un et l'autre, aux influences maçonniques, insistaient pour qu'on laissât entrer un délégué du Pape, et pour qu'en même temps on donnât ordre au

représentant de l'Italie de ne tolérer de la part du prélat aucune indiscretion périlleuse : la *Tribuna* semblait défiante à l'égard de l'aréopage pacificateur où ces deux personnages se rencontreraient : elle préférait que l'Italie n'affrontât point, sous les regards du monde, un duel diplomatique, et que le gouvernement du roi triomphât sans péril, par l'exclusion préalable du Pape. M. le comte Mouravieff, pourtant, avait eu soin de déclarer dans la circulaire du 30 décembre : " Il est bien entendu que toutes les questions concernant les rapports politiques des Etats et l'ordre de choses établi par les traités, comme en général toutes les questions qui ne rentreront pas directement dans le programme adopté par les cabinets, devront être absolument exclues des délibérations de la Conférence." Mais si délicate est la question romaine, et l'Italie est, à cet endroit, si difficile à rassurer, que ces affirmations préalables du comte Mouravieff paraissaient insuffisantes : il était vraiment plus prudent que le Pape fût absent de la Conférence.

Ce n'est point seulement de l'âpreté de ces inquiétudes que la diplomatie européenne demeura frappée ; ce fut aussi, et surtout, de l'impétueuse précipitation avec laquelle elles s'exprimèrent : " Nous pouvons affirmer de la façon la plus nette et sans craindre d'être démentis, écrivait à la date du 3 février l'*Osservatore romano*, que la diplomatie pontificale n'a pas fait un seul pas, qu'elle n'a point exprimé le plus lointain désir, qu'elle n'a tenté aucune démarche, directe ou indirecte, pour entrer à la Conférence de la Paix." L'article de l'*Osservatore* était évidemment inspiré par le Vatican. Et le Cabinet de Saint-Petersbourg, en effet, constatait une singulière différence d'attitude entre les deux pouvoirs installés à Rome : l'un d'eux, celui qui avait été l'objet d'un privilège de la part du gouvernement russe, s'abstenait de toute importune sollicitation ; l'autre, au contraire, qui avait été traité par la chancellerie russe à l'égal de tous les autres Etats, n'attendait même pas que son voisin eût demandé d'entrer, pour supplier que ce voisin fût laissé dehors. Et, pendant de longues semaines, un monologue bizarre se prolongea. " Faites sortir le Vatican," disait une voix tantôt impérieuse et tantôt éplorée, celle de la presse italienne. Mais le Vatican, se retranchant dans une fière réserve, ne répliqua pas une seule fois : " Faites-moi entrer."

Le Vatican laissait faire l'Italie. Voilà plus d'un quart de siècle que M. Visconti-Venosta, ministre de Victor-Emmanuel, avait, dans la circulaire du 18 octobre 1870, affirmé que l'occupation de Rome n'amoinçirait en aucune façon la situation du Saint-Siège. La loi des garanties avait, à plusieurs reprises, trouvé d'intelligents commentateurs, qui voulaient faire comprendre et qui semblaient prouver que le Saint-Siège, grâce à cette loi, était plutôt rehaussé. Le Vatican, sceptique, attendait la première épreuve solennelle ; et tous les amis de l'Italie royale auguraient avec confiance qu'elle se tirerait de cette première épreuve avec son élégance coutumière. Mais le hasard voulut que M. Visconti-Venosta ne rentrât aux affaires qu'au printemps de 1899 et qu'il eût comme prédécesseur M. l'amiral Canevaro. Or, M. l'amiral Canevaro avait fait une démarche sur laquelle le

Quirinal ne pouvait revenir ; et M. Visconti-Venosta dut, à son corps défendant, accepter l'onéreuse succession d'une politique qu'il regrettait.

Dans la première quinzaine de février, à peu près à la même heure où le cardinal Rampolla délimitait, avec un tact scrupuleux, les questions qui lui paraissaient relever de la compétence du Saint-Siège, et celles plus techniques, que cette puissance morale s'abstiendrait d'aborder, M. l'amiral Canevaro, ministre des Affaires étrangères du royaume d'Italie, signifiait au gouvernement du czar et au gouvernement de la reine Wilhelmine, qui avait accepté de donner l'hospitalité à la Conférence, que le Saint-Siège devait être tenu à l'écart de toutes les questions. Les juristes propices à la Consulta se mirent immédiatement à l'œuvre et tout d'un coup l'on vit surgir des commentaires nouveaux de la loi des garanties, commentaires absolument inverses de ceux qui étaient proposés à l'opinion européenne depuis trente ans.

Dans une grande revue, un professeur de Sienna expliquait que le Pape n'est point propriétaire des palais apostoliques eux-mêmes, et la preuve en était que la loi des garanties déclare ces palais inaliénables ; il expliquait que les hauts personnages envoyés auprès du Pape par les souverains et par les républiques avec le titre d'ambassadeurs n'avaient point, à proprement parler, un caractère diplomatique et que leur mission était plutôt d'ordre administratif ; et la preuve en était que l'article 2 de la loi des garanties prévoit la présence auprès du Pape d'"envoyés des gouvernements extérieurs", mais qu'on y cherche en vain les mots "agents diplomatiques, Etats, puissances, souverains". Tous les commentaires étaient à l'avenant ; et l'on ne sera pas surpris si cette exégèse, fort autorisée de la loi des garanties, est invoquée tôt ou tard par le Vatican contre l'esprit même de cette loi. La conclusion de l'article était que le Pape n'est point un souverain, qu'il n'est point une personne juridique de droit international : en un mot, depuis la loi des garanties, sa situation était trop amoindrie pour qu'il eût le droit d'être représenté à La Haye. La circulaire du 18 octobre 1870, signé du nom respecté de M. Visconti-Venosta, recevait ainsi un démenti ; et le Vatican continuait d'observer avec un intérêt croissant et une réserve impeccable.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Nous avons été trompés par une dépêche annonçant l'arrivée à New-York de Mgr Falconio, le délégué apostolique au Canada. La dépêche indiquait même, avec un luxe de détails, tout un itinéraire de New-York à Québec, en attendant mieux.

Aujourd'hui une autre dépêche annonce que Mgr. Falconio ne s'embarquera que le 9 septembre prochain pour le Canada, où il arriverait vers le 23 du même mois.

La presse est unanime à parler du mandement d'entrée de Mgr. Cloutier comme d'une pièce magistrale révélant l'étoffe d'un digne successeur du regretté Mgr. Lafèche.

Voici que nous touchons à la fin des vacances. Nous espérons que les parents catholiques se feront un devoir d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques. Ce devoir est généralement bien compris et bien appliqué dans notre province. Mais dans les provinces anglo-protestantes de la Confédération, trop de parents cèdent à l'empire des motifs qui poussent tant de parents catholiques aux Etats-Unis à envoyer leurs enfants aux écoles protestantes. Il y a là, pourtant, un danger sérieux contre lequel il est bon de mettre nos coreligionnaires en garde.

C'est aussi le devoir des catholiques qui ont à cœur le bien de la religion de prier pour le succès des retraites ecclésiastiques qui se font à cette saison. Prions pour que Dieu donne à notre clergé de conserver les vertus et l'infatigable activité dont il nous donne l'exemple,

AUX ETATS-UNIS

On sait que Rome a décidé que les Frères des Ecoles Chrétiennes aux États-Unis peuvent garder les collèges qu'ils ont actuellement, mais qu'ils ne devront pas en fonder d'autres. Nous croyons, dit M. Arthur Preuss dans la *Review* de St Louis, " que le conflit aboutira en définitive à ce que les Frères des Ecoles Chrétiennes aux États-Unis se séparent de la maison-mère pour fonder un ordre distinct. Nous croyons que les autorités romaines, à de certaines conditions, ne s'opposeraient pas à cette solution de la difficulté."

C'est, croyons-nous, le seul moyen de sortir d'embaras sans violer les règles établies par le fondateur de la communauté.

La situation religieuse ne paraît pas s'être améliorée parmi les catholiques irlandais de East St Louis, frappés d'excommunication par Mgr. Janssen.

Un correspondant de Visalia, Cal., fait remarquer que tous les ministres du culte sont absents de la ville et partis en vacances, sauf le prêtre catholique. Toutes les églises autres que les églises catholiques sont fermées, et Satan opère à son aise, ajoute le correspondant. Et il paraît qu'il en est de même en bien des endroits de la république. Que voulez-vous ? Il faut bien que le ministre protestant, marié et père de famille, ménage sa santé et ne s'épuise pas, s'il ne veut pas s'exposer à laisser trop tôt des orphelins. Il faut bien aussi que la sollicitude pastorale cède, de temps à autre, à la sollicitude maritale et paternelle. Faut-il s'étonner si, avec un clergé placé dans ces conditions, l'amour naturel l'emporte sur la charité surnaturelle ? Il va de soi, pourtant, que le clergé est fait pour se dévouer exclusivement à celle-ci. D'où la nécessité du célibat des prêtres.

Nous voyons avec plaisir que Mgr. Schroeder, l'ancien professeur à l'Université catholique de Washington contre lequel se sont acharnés les américanistes, a été élu doyen de la Faculté de théologie de l'Académie de Muenster, Allemagne.

Mgr Blenk, évêque de Puerto Rico, écrit au *Freeman's Journal*, de New-York, en date du 12 août, que ni lui ni Mgr Chapelle

n'ont donné à qui que ce soit des renseignements au sujet des questions débattues dans leur récente conférence avec le président McKinley. Il ajoute qu'il est parfaitement vrai que Mgr Chapelle est allé, l'autre jour, rendre visite au cardinal Gibbons, mais non pas, comme le *Freeman* l'a déclaré, " pour conférer avec lui sur les moyens à prendre pour mener à bonne fin son importante et difficile mission, " car les instructions qu'il a reçues du St Siège rendent inutile une consultation avec qui que ce soit.

Voilà donc encore une invention de l'américanisme percée à jour.

Le correspondant romain du *Catholic Standard and Times* écrit à ce journal, en date du 25 juillet, qu'il est toujours bruit à Rome que Mgr. Martinelli va être prochainement rappelé et remplacé à Washington par un Père Franciscain dont le choix serait déjà fait.

Nous ne savons ce que vaut cette rumeur.

A une nombreuse réunion de catholiques de langue allemande, tenue à la salle St Boniface, à Chicago, il y a eu dimanche huit jours, on a énergiquement protesté contre les sacrilèges qu'on dit avoir été commis par les soldats américains aux Philippines.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous trouvons dans un journal boulevardier de Paris un article qui rend à Léon XIII un grand hommage au sujet du rôle qu'il a joué dans les événements qui ont entouré la Conférence de la Haye. Nous coupons dans cet article les deux plus importantes phrases—qui pourraient être ajoutées au bel article de Goyau dont l'on trouvera ailleurs de si larges extraits :

Si les doseurs de gloire, dans l'avenir, veulent compter les gouttes qui reviennent à chacun en cette affaire, ils auront la plus large mesure pour le Pape, qui ne fut pas admis dans les conseils des hommes.

.....
 Depuis le soir brumeux où la souplesse souriante d'Hercule Consalvi, le cardinal, triompha de la colère combinée de Bonaparte, le consul qui allait être l'empereur, depuis le jour où fut signé l'article premier du Concordat, la vieille diplomatie du Vatican n'avait pas remporté une victoire comparable à celle qui fait aujourd'hui le succès de Léon XIII.

—Par billets de la Secrétairerie d'Etat, le Saint-Père a nommé S. Em. le cardinal Vives y Tuto protecteur de la congrégation des Filles de Marie Immaculée à la Guadeloupe, dans le Mexique ; et S. E. le cardinal Cassetta, protecteur de l'Association pour la réforme morale des classes ouvrières, association qui a son siège dans l'Eglise de Sainte-Marie-des-Grâces, près du Vatican.

—Mgr Macaire, patriarche des Coptes Catholiques, a, paraît-il, remis au Souverain Pontife une lettre de l'empereur Ménélick, dans laquelle celui-ci annonce sa visite à Rome pour l'an prochain. On croit que cette visite pourra avoir d'importants résultats au point de vue religieux.

—On annonce que le Souverain Pontife a autorisé la tenue à Rome d'une exposition internationale d'objets de piété pour l'an prochain.

FRANCE.—Des scènes scandaleuses et dignes des plus mauvais jours de l'histoire de France se sont produites à Paris hier. Les anarchistes ont attaqué avec violence divers édifices religieux et, à l'église Saint-Joseph, ils ont brisés les statues, les tableaux, le crucifix, projeté le Saint-Sacrement sur le pavé. Aujourd'hui les diverses églises de Paris sont gardées par la troupe.

Il semble de plus en plus certain que nous sommes à la veille d'une révolution. La France est évidemment à l'une des époques les plus critiques de son histoire.

Malgré tout, nous avons foi en son avenir.

—La Fédération électorale formée par les catholiques en 1898 semble être morte. Il y a rupture absolue entre les groupes divers qui la composaient, l'*Union nationale*, l'*Union du commerce et de l'industrie*, le groupe de la *Politique nouvelle* et le *Parti national de la Démocratie chrétienne* allant d'un côté, et le groupe du *Congrès National Catholique*, le *Comité Justice-Egalité* et l'*Association Catholique de la jeunesse française*, de l'autre.

On travaillera chacun de son côté. Les trois groupes mentionnés en dernier lieu paraissent avoir reformé une fédération entre eux et s'être adjoint de nouveaux groupes.

Tous les groupes se réuniront en certaines circonstances particulières, lors des élections, par exemple.

—Encore un congrès régional de l'*Association Catholique de la jeunesse française* à signaler. Cette fois-ci, c'est à Montebourg, département de la Manche.

Grand succès comme à la Roche-sur-Yon.

ANGLETERRE.—On vient de fonder à Mayfair, près de Londres, une branche anglaise de l'*Œuvre catholique internationale pour la protection de la jeune fille*, fondée en août 1897 à Fribourg, Suisse, où siègent ses chefs suprêmes.

C'est Madame la baronne de Montenach, secrétaire générale de l'Œuvre, qui est allée présider à la fondation de la branche de Mayfair, à laquelle l'avenir promet une grosse besogne. Le but de l'Œuvre, suivant ses statuts, est "de protéger et de placer les jeunes filles, ainsi que de les suivre et de les guider, soit dans leur pays, soit à l'étranger." Elle entend utiliser tous les concours qui s'offriront à elle.

La nécessité d'une œuvre de ce genre était évidente, étant donné le grand nombre de jeunes filles qui sont obligées d'aller gagner leur pain en dehors de leur famille, dans des villes plus ou moins éloignées, sans parents, sans amis. Une œuvre protestante identique existe depuis des années.

L'Œuvre s'occupe de la fondation de bureaux de placement sûrs et recommande les bureaux respectables fonctionnant actuellement. Elle recherche et dénonce les faits délictueux se rapportant au racolage, fait de la publicité en faveur des bonnes places, crée des maisons pour jeunes filles, etc.

Succès à l'œuvre de Mayfair !

—Les Conférences Saint Vincent de Paul d'Angleterre ont récemment tenu leur assemblée annuelle, sous la présidence du marquis de Ripon.

Le marquis de Ripon est l'un des hommes les plus en vue de l'Angleterre, ancien vice-roi des Indes, ancien grand-maître de la Franc-Maçonnerie anglaise, etc.

—La *Catholic Truth Society* d'Angleterre tiendra son assemblée annuelle à Stockport à la fin d'août. Lundi prochain, le 28 août, l'illustre cardinal Vaughan prononcera le discours d'ouverture. Des conférences seront données par des hommes éminents.

ECOSSE.—Les évêques catholiques d'Ecosse sont à préparer un pèlerinage national à Lourdes pour le mois prochain. Dans une lettre pastorale récemment publiée, ils rappellent que ce pèlerinage forme partie des actes de dévotion par lesquels le Pape veut que soient célébrés la fin de ce siècle et le début du siècle prochain, et recommandent aux fidèles les intentions suivantes : 1o actions de grâce pour les faveurs reçues et réparation pour les péchés commis pendant ce siècle ; 2o demande de bénédictions

pour l'Eglise et son chef visible pour le siècle dans lequel nous allons bientôt entrer ; 3o prière ardente pour le retour de l'Ecosse à la vraie foi.

BELGIQUE.—Le second congrès national des Tertiaires franciscains a tenu ses assises à Bruxelles dans les premiers jours d'août, sous la présidence de S. Em. le cardinal Goossens, archevêque de Malines. Monseigneur le Nonce Apostolique était présent. Grand succès.

ESPAGNE.—Le Ve Congrès catholique espagnol tiendra ses assises à Burgos, du 30 août au 3 septembre, sous la présidence de S. Em. le cardinal Sancha, archevêque de Tolède, primate des Espagnes. Plusieurs cardinaux et grand nombre de prélats ont promis d'y assister.

TURQUIE D'ASIE.—Nous avons signalé l'autre jour la lettre de Mgr Altmayer, dominicain, archevêque de Bagdad, rite latin, au Souverain Pontife, relatant les merveilleux effets obtenus par la prédication des RR. PP. Rhetoré et de France, dominicains de la résidence de Van. On nous saura gré de donner quelques détails sur la mission dominicaine dont fait partie la résidence de Van.

Voici une page que nous empruntons à l'une des *Chroniques des Missions du Témoin*, dans l'*Univers-Monde* :

La mission dominicaine dont Mossoul est le principal centre, possède cinq résidences de Pères, à Mossoul, dans la Mésopotamie, à Mar-Yacoub, dans le Kurdistan nestorien, à Djezireh, dans le Taurus jacobite, à Seert dans le Kurdistan arménien, en Arménie à Van.

Cette mission si importante fut créée sous le pontificat de Benoît XIV, en 1750, et confiée d'abord aux Dominicains italiens qui la conservèrent pendant plus d'un siècle. C'est en 1859 que les Français furent chargés de remplacer leurs confrères de la Péninsule. Le premier supérieur, le T. R. P. Besson, peut être considéré comme le vrai fondateur de la mission française : Mgr Duval, aujourd'hui archevêque de Petra et délégué apostolique de Syrie, en a eu la direction pendant de très longues années.

Mossoul, la plaine qui entoure cette ville et les pays nestoriens furent, au début, le théâtre, assurément très vaste, de l'apostolat des Pères, dans ces contrées reculées de l'empire turc ; mais, en 1881, deux religieux, les RR. PP. Rhetoré et Duplan eurent le devoir d'explorer la région de Van. Ils se fixèrent dans

tr
Ki
Le
na
con
cell
ital
ten
den
inut
dof
dan
cher
ble,
que.
navi
miss
mari

cette localité qui leur parut être un centre favorable à l'évangélisation des Arméniens. Pendant de longues années les missionnaires se trouvèrent en présence des plus sérieuses difficultés ; ils furent même, en commençant, aux prises avec des vexations odieuses. En 1889, raconte le R. P. Duval, les Pères ne pouvaient guère faire autre chose que prier, qu'attendre aussi, et le vénéré supérieur écrivait : " L'horizon, cependant, paraît moins sombre ; beaucoup de préventions sont tombées, et le moment n'est, peut-être, pas éloigné, où ils recueilleront dans l'allégresse ce qu'ils ont semé dans les larmes. Daignent l'illustre P. Barthélemy de Bologne, et tous ceux de nos frères qui ont autrefois arrosé de leurs sueurs et de leur sang cette terre d'Arménie, rendre leurs successeurs héritiers de leur esprit, et obtenir de Dieu des grâces de conversion pour cette nation arménienne." Le moment si attendu est enfin arrivé. Le R. P. Rhétoré qui commença l'œuvre en constate les résultats, et les âmes des illustres prélats qui précédèrent Mgr Altmayer en Mésopotamie, NN. SS. Amanton et Lion, peuvent avec lui se réjouir devant Dieu du bien opéré. Les efforts constants des missionnaires reçoivent leur récompense.

L'année dernière, le successeur du R. P. Duval à Mossoul, le R. P. Galland, constatait que les conversions avaient été nombreuses à Van, en 1898, chez les Arméniens et les Nestoriens, car elles s'étaient élevées à 1,400, et il signalait un mouvement très réel dans les tribus nestoriennes du Kurdistan, comme parmi les jacobites de Séert, Médéah et Djezireh.

SOU DAN.—Nous lisons dans *l'Univers-Monde*, de Paris :

Mgr Antoine Roveggio, vicaire apostolique de l'Afrique centrale, vient de passer par Paris, venant de Londres où il a vu lord Kitchener, et se rendant en Egypte pour rentrer dans sa mission. Le vénérable évêque appartient à la congrégation des missionnaires de Vérone. Il a la charge de l'évangélisation des immenses contrées que les Derviches ont occupées ou qui sont voisines de celles-là. Khartoum est dans la sphère d'action des religieux italiens, mais cette ville étant entièrement musulmane, aucune tentative sérieuse ne doit y être faite, on ne peut s'y établir solidement si ce n'est pour y ouvrir une procure. Il serait également inutile et, là encore, dangereux, de songer au Darfour et au Khor-dofan occupés par les mahdistes, pour y faire de l'apostolat. C'est dans les régions du Nil blanc et du Sobat qu'il convient de chercher à établir des stations : un petit bateau à vapeur, démontable, fournissant une vitesse de 9 milles à l'heure, y conduira l'évêque. Mgr Roveggio a fait, tout dernièrement, l'acquisition de ce navire dont la nécessité s'imposait, comme dans nombre d'autres missions composées de pays accessibles seulement par les voies maritimes ou fluviales : Fachoda recevra bientôt sa visite.

Avant 1885, l'Institut de Vérone, fondé pour l'Afrique, était composé de prêtres séculiers. A cette époque, sur le désir exprès du Saint-Père, l'association fut transformée en congrégation religieuse : les pieux chrétiens qui en faisaient partie prirent le titre de Fils du Sacré-Cœur de Jésus. Le 28 octobre 1887 dix membres de cette société, dont était le vicaire apostolique de l'Afrique centrale, tant prêtres qu'étudiants et laïques, furent admis à la profession religieuse. Le 7 juin 1895, les constitutions de la congrégation des Fils du Sacré-Cœur de Jésus furent approuvées par Rome. La même année, une maison a été achetée en Autriche, à Brixen, pour les novices et les profès destinés à la vie de missionnaire, et une école apostolique s'est ouverte à Trente.

Ainsi que nos lecteurs le savent, la mission dont nous parlons avait été détruite par la conquête mahdiste. Le 15 janvier 1894, la Sacrée Congrégation de la Propagande détermina les nouvelles limites du vicariat auquel on adjoignit au nord la ville d'Assouan. Au mois de juin suivant, Mgr Sogaro, qui avait encore la charge, au moins en principe, de toute la région, donna sa démission de vicaire apostolique et Mgr Roveggio lui succéda. Jusq'à présent, le vicariat possède quatre stations de missionnaires et quatre de sœurs.

21 août 1899.